

# Commune de Laussonne

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 20 MARS 2026 A 20H30



Date de convocation le 16 mars 2026

#### Présents

DEFAY THIERRY- ARSAC EMILIE - BRUNO LAVOISIER - MARIE-PIERRE MIALON - PIERRE EYRAUD - GRIZARD QUENTIN - GIRE ALAIN - GENTES ANNIE - JAMON CHLOE - MIRMAND HUGO - BOUDON JOSIANE - LAFFONT VIRGINIE - GNAMBODOE ARISTIDE - ROLAND-GOSSELIN LOUIS-DOMINIQUE

#### Absents

CHANAL LAURENCE

#### Pouvoirs

ARSAC EMILIE BON POUR POUVOIR POUR LAURENCE CHANAL

#### Ouverture de la séance

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

La séance est ouverte et le conseil est présidé par la doyenne d'âge ANNIE GENTES.

#### Désignation du secrétaire de séance

MIRMAND HUGO

#### Approbation du procès-verbal précédent

Le procès-verbal du conseil municipal du 25 février 2026 est approuvé.

#### Ordre du jour

1. Élection du Maire
2. Fixation du nombre d'adjoints
3. Election des Adjoints
4. Lecture de la charte de l'élu local
5. Création de postes de conseillers municipaux délégués

6. Création des 4 commissions municipales
7. Délégations du conseil municipal au Maire

## **Délibérations**

### **1- Élection du Maire**

Monsieur Thierry Defay est élu Maire avec :

- Pour : 15 voix

### **2-Fixation du nombre d'adjoints**

Le conseil municipal décide de fixer le nombre d'adjoints à 4 et procède au vote.

### **3-Election des adjoints**

Résultat du vote :

- Pour : 12
- Abstentions : 3

### **4 Lecture de la charte de l'élu local**

Monsieur le Maire Thierry Defay donne lecture de la charte de l'élu local.

### **5 -Création de postes de conseillers municipaux délégués**

Le conseil municipal décide :

- De confier à Alain Gire la délégation Travaux
- De confier à Quentin Grizard la délégation Sports et loisirs

### **6 -Création des commissions municipales**

Les commissions suivantes sont créées :

- Service technique : Pierre Eyraud
- Budget : Marie-Pierre Mialon
- Projets travaux : Bruno Lavoisier
- Social : Émilie ARSAC

### **7-Délégations du conseil municipal au Maire**

Le conseil municipal accorde ses délégations au Maire.

Subdélégations :

- Marie-Pierre Mialon
- Pierre Eyraud

PREFECTURE DE LA HAUTE-LOIRE  
01 AVR. 2026

Questions diverses

Aucune question diverse n'est soulevée.

Prochaine séance

Le prochain conseil municipal est fixé au 30 mars 2026 à 20h30,  
à la salle du conseil de la mairie.

La séance est levée à 22h00.

Le Maire,  
Thierry Defay

